

*Entretien avec un libérateur du Revest-les-Eaux le 20 août 1944*¹

Le 23 mars 2010, une manifestation intersyndicale est organisée dans la France entière. À Toulon, 5000 ou 6000 citoyens répondent à cet appel. Parmi eux deux anonymes, qui ne se sont jamais rencontrés, discutent pendant le défilé. Ils découvrent qu'ils sont Revestois et qu'ils ont un point commun : l'un a participé à l'écriture d'un hommage pour ceux qui ont libéré le Village le 20 août 1944, l'autre a un cousin qui était soldat au 3^{ème} Régiment des Tirailleurs Algériens et qui a donc libéré le Village ce fameux 20 août 1944.

Un contact est pris avec ce cousin qui habite en Corse. Alors âgé de 24 ans en 1944, il a maintenant 90 ans. Il a accepté aimablement de répondre à nos questions.

« Après Monte Cassino, nous avons débarqué sur les plages de Cogolin, nous avons pour objectif la prise de Toulon. Afin d'éviter la route nationale, nous avons contourné la région en passant par la forêt de Morières. Nous étions à pied et en jeep. Nous sommes donc arrivés dans le village du Revest par les hauteurs, par le Nord. Les Allemands ont été surpris : ils se sont rendus sans combat. Il y avait parmi eux trois officiers qui flânaient tranquillement sur la place centrale. La surprise a été totale.

L'accueil au Village a été chaleureux. La population a été sympathique à notre égard.

Nous avons passé quelques jours dans le bar du Château. C'est là que l'on m'a volé une nuit ma carabine, une U.S. automatique.

Puis nous avons attaqué le château de la Ripelle : nous avons eu un tué suite à un bref accrochage.

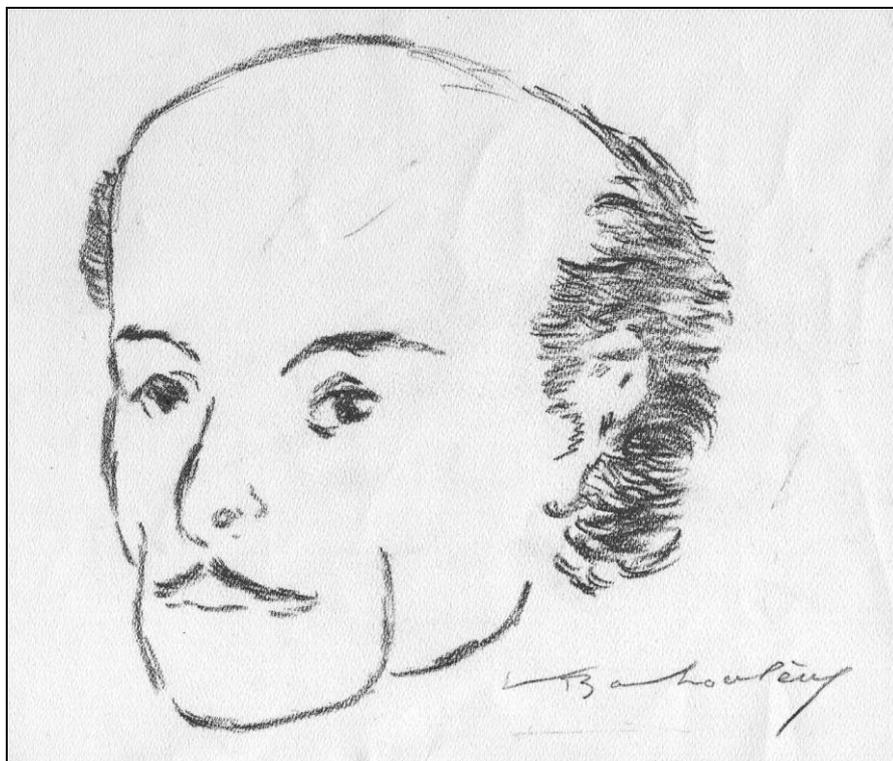
Avant d'être relevé par le 9^{ème} DIC (Les Sénégalais), nous avons participé à la prise de la Poudrière (Saint-Pierre-les-Moulins) : après l'explosion, j'ai vu sortir un groupe d'Allemands déchiquetés, sanguinolents.

Nous avons rapidement pris la route de Marseille et nous avons participé à sa libération. Blessé, ma route s'est arrêtée dans les Vosges. Le 3^{ème} RTA a poursuivi sa marche victorieuse jusqu'à Stuttgart.»

Aujourd'hui, Pierre LECA est probablement l'un des derniers libérateurs du 3^{ème} RTA en vie.

¹ Entretien téléphonique du 31 mars 2010 avec Claude Chesnaud et lettre de M. Leca datée du 14 avril 2010.

Baboulène, généreux donateur pour la commune du Revest



Autoportrait de Baboulène réalisé à la mine de plomb (collection privée)

Baboulène (1905-1994) appartenait à cette génération d'artistes qui avait fait la renommée du Revest-les-Eaux qui fut longtemps appelé « *Le Village des Peintres* ».

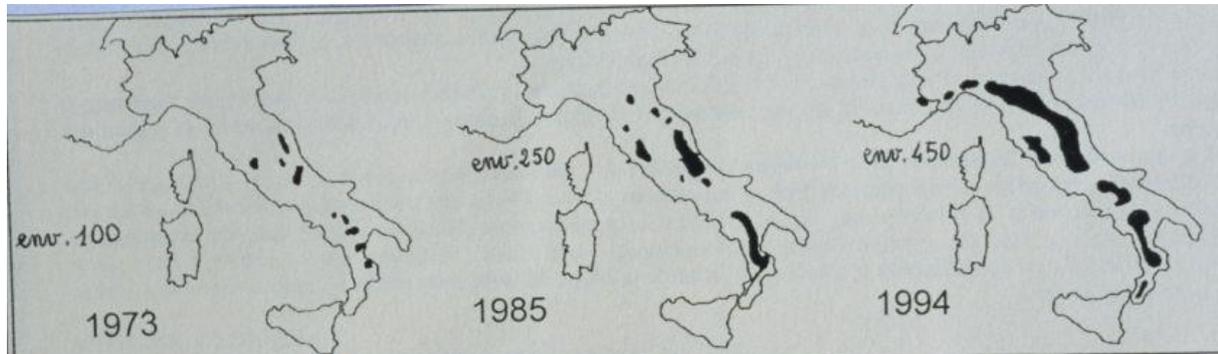
Il avait offert à la Commune de nombreux tableaux et « *La Farandole* », immense fresque qui a embelli pendant longtemps la montée d'escalier de la mairie.

Les maires revestois appréciaient cet artiste.

Le 18 mars 1945, M. Pascal Simonetti lui adressa une lettre de remerciement « *pour le don généreux que vous venez de faire du portrait du Général de Gaulle. Cette peinture, qui fait l'admiration de tous, a été accrochée en bonne place dans la grande salle de la Mairie. Nous aurons ainsi constamment sous les yeux, l'image de notre vénéré Chef et la preuve de votre attachement à notre village.* »

En 1994, M. Charles Vidal écrivait : « *Cinq toiles du grand Maître ornent les salles de la mairie, sans compter la « Grande Farandole ».*

Le retour du loup dans nos collines revestaises



Recensement des loups depuis 1973

1986 : mis en place du Groupement d'Intérêt Cynégétique (G.I.C.) de Siou Blanc. Cela permit la création d'emblavures de blé et de nombreux points d'eau. Suivent logiquement des lâchers réguliers de lapins, de lièvres, de perdreaux et surtout de chevreuils. Ces petits cervidés possèdent une grande faculté d'adaptation pour ce territoire remarquable.

1991 : les Amis du Vieux Revest portent à la connaissance du grand public l'existence du dernier couple d'aigles de Bonelli varois. Le mont Caume est le lieu permanent de son nid. Sa reproduction est difficile. Selon Michel Rothier (membre du C.E.P.), depuis 1973, sept aiglons revestois ont réussi leur envol (1991-1992-1995-1996-2001-2006).

2000 : réintroduction du chamois dans le Var par des lâchers d'animaux venant du Mercantour (Alpes Maritimes). La Fédération Départementale des Chasseurs Varois (FDCV) est à l'origine de cette initiative. Ses techniciens suivent cette opération : en juin 2010, ils ont comptabilisé 80 têtes aux environs de Mazaugues.

Depuis quelque temps chevreuils et chamois fréquentent régulièrement le mont Caume et le Grand Cap. Quelques cerfs viennent de les rejoindre. Ces trois espèces sont en augmentation régulière.

Ces cinquante dernières années, le biotope varois a évolué. S'il y a prolifération du bétonnage, parallèlement, la forêt varoise, abandonnée par les ruraux, se densifie. Elle peut produire 1 à 2 tonnes de glands à l'hectare faisant le bonheur des sangliers et des chevreuils qui sont de plus en plus nombreux.

Et le loup alors ?

Venu d'Italie, il est de retour dans le Mercantour depuis une vingtaine d'années. Puis il a réussi sa réintroduction dans le Camp de Canjuers. L'un d'entre eux, un mâle, exclu depuis 2 ans de cette meute du Haut Var, a choisi nos collines. Il est régulièrement repéré par son ADN relevé dans ses excréments.

1936 : Primes pour les oliviers au Revest-les-Eaux

La loi du 7 avril 1932 proposait l'attribution des primes à la culture de l'olivier.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer que, rigoureusement contrôlées ces déclarations exposeront leurs signataires à des sanctions au cas où des renseignements fournis auraient été reconnus sciemment inexacts ou tronqués. »

C'est en ces termes que le préfet du Var, M. Pierre Monnier, par une circulaire en date du 28 décembre 1935, donnait les limites de cette loi.

Le préfet tenta de responsabiliser les municipalités en créant une commission par commune composée de la façon suivante :

- Le Maire, Président,
- Des membres de la Commission Communale de statistique agricole,
- Du Président de l'Association Oléicole ou du Président du Syndicat agricole de la commune.

Au Revest, elle se réunira le 15 mars 1936, présidée par le maire Meiffret Pierre avec Aude Henri-Simon, Hubac Marius, Michel Joseph, Artigue Philémon. M. Guillou Joseph, secrétaire de mairie, était secrétaire de cette commission.

Selon cette commission, le nombre de pieds d'oliviers déclarés sur notre commune constituait environ la moitié des arbres existants sur le territoire revestois. N'écartant aucun des déclarations locales, elle laisse l'entière responsabilité des déclarations à ceux qui les ont faites.

Deux tableaux communaux seront envoyés, l'un au Préfet, l'autre à M. Bonnet, professeur régional d'oléiculture (43 rue de Suez à Marseille). Un autre tableau sera affiché sur la porte de la mairie.

Le 28 mars 1936 M. Bonnet, « *Professeur Régional d'Oléiculture* », accusa réception des 65 déclarations revestaises :

Nom Prénoms	Adresse	Lieu dit	Superficie	Nb d'oliviers Prime simple
Aude Henri Simon	La Baudevigne	La Roustane	20 ares	49
		Baudevigne	120 a	300
		Les Capelaniers	560 a	138
		La Tripette	30 a	60
Aude Marius	Rue Maréchal Foch	Le Pilon	90 a	120
Aude Charles	Avenue des Poilus	Les Capelaniers	95 a	48
		Notre Dame	81 a	95
		Les Lones	33 a	25

		Les Pènes Fontanieu	96 a 130 a	30 135
Audonnet Eugène André Emile	Campagne La Cordière	La Cordière	6 Ha 106 a	450
Artigue Philémon	Rue Maréchal Foch	Fontanieu Tripette	11 ares 90	30 62
Artigue Vincent	Rue de La Tour	Les Pènes Les Laurons	53 a 73 a	60 50
Artigues Marius Jean	Métayer Campagne Bouisson Paul	Collet Gubert La Salvatte	180 a	45 62
Veuve Blanchemay Georges, née d'Ormézon	La Tourelle Brégaillon et Toulon	Dardennes Les Escruvières Dardennes Dardennes	72 a 15 a 1 Ha 18 a 23 a	total 300
Blanc Marius Laurent	Quartier de Dardennes	La Barbasse	1 Ha	32
Couton François	Bd de l'Égalité	Gairouarde Eygout	1 Ha 16 a 52 a	90 et 15 prime double 50
Cadière Marius	Chemin du Beausset Revest-les-Eaux	Fontanieu	4 ares 47 a	62 75
Cadière Henri	Rue Maréchal Foch	Les Capriers Fontanieu Notre Dame	2 ares 21 a 42 a	20 80 100
Castel Louis Marius	Bd Georges Richard Siblas Toulon	Fontanieu	30 a	40
Veuve Charlois Pierre	Chemin du Beausset Revest-les-Eaux	Eygout Les Capriers	25 a 54 a	20 57
Veuve Charlois Etienne	Rue Maréchal Foch	Notre Dame	81 a	110
Drouillard Camille	Les Laurons	Les Laurons	16 a	60
Durand Antoine	Rue ...	Tripette	9 ares	17
Emmanuelle Baptistine	Rue de La Paix	Malvallon	47 a	180
Veuve Fabre de La Ripelle	Château de La Ripelle	La Ripelle	27 Ha 53 a	3000
Giraud Ferdinand	Pont de Bois Rivière Neuve Toulon	Clos Jouve	1 Ha 69 a	210
Guillou Joseph	Les Laurons	Les Laurons	1 Ha 20 a	106
Hermitte Séverin Marius	Rue Carnot	Les Crués	1 Ha 63 a	88 et 14 prime double
Hermitte Moïse	Rue Maréchal Foch	Jas	35 a	90
Hermitte Baptistin	Faubourg de Barbès Toulon	Pilon Le Pigeonnier	84 a 27 a	85 47
Hermitte Louis et Madeleine	26, Rue Étienne Dolet Toulon	La Roustane Fontanieu Fontanieu	66 a 17 a 20 a	106 31 10
Veuve Hermitte Charles épouse Panetto	Rue Maréchal Foch	Tourrevelle La Massillonne	46 a 2 Ha 60 a	337 et 32 prime double 83
Hubac Marius	Rue Maréchal Foch	Notre Dame	20 a	206
Isnard Marius	Rue Marius Bertheaux Revest	Notre Dame La Massillonne	2 Ha 8 a 36 a	314 52
Jouve François	Rue Maréchal Foch	Fontanieu	1 Ha 64 a	230

Jean Antoine	Rue Maréchal Foch	La Tripette	16 a	33
		Les ...	25 a	35
		Les Hors	30	9
Laure Marius	Le Château	Le Colombier	15 a	50
		Rigadu	31 a	25
		Tourrevelle	13 a	30
Long Henri Fortuné	Rue Maréchal Foch	Les ...	58 a	100
		Haut Ray	17 a	14
		Baou du Midi	3 Ha 1 a	30
Long Louis Marius	Rue de La Tour	Les ...	74 a	135
		Haut Ray	10 ares	10
Meiffret Hilaire Virgile	Rue Maréchal Foch	La Massillonne	58 a	87
		Les Camps	37 a	85
Meiffret Polycarpe	Rue Maréchal Foch	Les Camps	117 a	160
		Tourrevelle	55 a	40
		La Roustane	54 a	100
Meiffret Marius	Rue Maréchal Foch	Les Camps	72 a	100
		La Massillonne	8 ares	12
		Malvallon	58 a	145
		Malvallon	69 a	5
		Le Pilon	28 a	57
		Le Haut Ray	5 ares	9
		La Reboune	61 a	245
Meiffret Célestin	Le Pilon	Le Pilon	99 a	250
Veuve Meiffret Alexis née Hermitte	Rue Maréchal Foch	Fontanieu	30 a	12
Veuve Meiffret Bptistin	Les Lônes	Malvallon	28 a	50
		La Massillonne	72 a	110
Veuve Meiffret Clémence	Rue de La Paix	Le Pilon	28 a	60
Mediani Eugène	Rue Foch, Fermier de Mme Hayem	La Salvatte	7 Ha 90 a	400
Michel André	Campagne La Grenette	La Grenette	8 Ha	800
Michel Joseph	Rue Maréchal Foch	Fontanieu	30 a	20
		Les Crues	28 a	25
Morland Jean Baptiste	Rue Carnot	Fontanieu	21 a	130 et 35 prime double
		Les Pènes	41 a	32 prime double
		Haut Ray	11 ares	15 et 2 prime double
		Eygout	8 ares	12 et 6 prime double
Mouttet Jean	5 Av Vauban Toulon et Revest	Tripette	3 Ha 245 a	536 et 246 prime double
		Eygout	1 Ha 100 a	125
Negro Joseph	Rue Maréchal Foch	Le Colombier	40 a	141
		Fontanieu	31 a	40
		Le Ragage		15
Pacitto Pierre	Quartier Fontanieu	Saint Sacrement	2 Ha 99 a	total
		Fontanieu	151 a	400
Pomet Baptistin	Dardennes	La Massillonne	53 a	55

Pomet Joseph Casimir	Rue Bertheaux	Rigadu	30 a	8
		Haut Ray	50 a	62
		Les Baumettes	30 a	40
		Tripette	10 ares	17
Pomet Louis	Chemin du Beausset Revest-les-Eaux	Les Pènes	57 ares	30
Pomet Philemon	Rue Maréchal Foch	Fontanieu	28 ares	30
		Les Capriers	13 ares	10
Paolini Joseph	Dardennes	Aire du Gay	80 a	85
Veuve Pomet Joséphine épouse Vidal	Rue Maréchal Foch	Fontanieu	11 ares	19
		Les Crues	85 ares	188
Quarante Gaston	Campagne Massillonne Ancienne Campagne Arasse	La Massillonne	146 ares	85
Veuve Reboul Martin	La Danillone	La Danillone	4 Ha 32 a	350
Raimond Auguste	La Gardenne	La Gardanne	81 ares	200 et 150 prime triple
Rebuffat Joseph	Rue Marius Bertheaux Revest	La Danillone	14 ares	26
Rossello François	Faubourg de Barbès Toulon	Tourrevelle	total	total
		Massillonne	84 ares	60
		Bas Ray		10
Sauvaire Alphonse	Rue du ...	Les Laurons		50
		Les Baumettes		20
		Le Jas		25
		Eygout		50
Sauvaire Marius	Le Pigeonnier	Le Pilon	71 ares	105
Veuve Sauvaire Auguste	Rue de La Paix	Fontanieu	19 ares	35
		Les Crues	9 ares	13
		Tripette	50 ares	77
Simonetti Pascal	Rue de	Les Capriers	20 ares	57
		Le Ragage	100 ares	20 prime double
Schaaff Henri	83 av. du XV ^{ème} Corps Toulon	La Salvatte	1 Ha 5 a	180
Vidal Louis	Toulon	Haut Ray	50 ares	40
		Le Jas	37 ares	40
Veuve Vidal Hippolyte	Rue Maréchal Foch	Les Camps	32 a	360
		La Massillonne	306 ares	188

Artigue Vincent		10	2
Aude Charles		15	7
Bellenand Maurice		4	1,05
Blanc Marius		2	7
Bonnefoix Joseph		20	7,05
Brun Barthélémy		3	3
Cadière Henri		15	9
Cadière Marius		20	13
Calas Firmin		6	
Carbon Joseph	1	50	60
Carbonel Simon		3	4
Carbonel Henri		7	8
Charlois Etienne		21	14
Charlois Pierre		48	20
Couton François		19	5
Durand Antoine		10	8,05
Giribaldi Joseph		15	8
Grimison Games		3	3
Hermitte Charles		15	2,05
Hermitte Hubert		25	9
Hermitte Joseph		6	7
Hermitte Moïse		19	4
Hermittre Séverin Marius		30	5
Hubac Marius		15	2,05
Isnard Marius	1	75	50
Jean Antoine		20	5
Laure Joseph		4	10
Maurin Marius	1	50	45
Meiffret Batistin	1	50	36
Meiffret François		8	2
Meiffret Hilaire		20	4
Meiffret Moïse		9	3
Meiffret Polycarpe		35	7
Michel Joseph		20	4,05
Morland Baptistin		10	2
Petta Marius		15	8
Pomet Désiré		8	2,05
Pomet Joseph Casimir		25	6
Pomet Louise ép. Charlois		28	16
Pomet Marius Honorat		12	4

Pomet Philemon	2	50	112
Rebuffel André		35	10
Rossello François		10	5
Sauvaire Alphonse		15	5
Sauvaire Marius		7	2,05
Simonetti Pascal		4	5
Teisseire Victor		50	40
Veuve Fabre de la Ripelle		6	20
Veuve Pomet Joséphine		35	12,05
Veuve Pomet Lucie		25	5
Veuve Teisseire Fany		3	2
Vidal Henri		10	7
Vidal Joseph		10	5
Vidal Jules		20	6
Vidal Léopold		28	6
Vidal Marius		10	5
Vidal Marius Henri		45	12,05

Le Mont Faron reboisé depuis le XIXème siècle

d'après une publication d'A. Dugelay (en 1957 ?)

Le Mont Faron, cette montagne de plus de 4 km de long pour une altitude de 584 mètres, protège le Revest-les-Eaux au Sud.

L'ubac du Mont Faron

L'ubac a été longtemps cultivé comme le démontrent les nombreuses restanques parfois encore occupées par quelques pieds de vignes et surtout par des oliviers. Les habitations envahissent, essentiellement depuis 1970, ce flanc de colline. L'étroit chemin de l'ubac a d'abord été goudronné dans les années 1960, puis élargi pour le passage d'une conduite de gaz (marquée par des bornes jaunes) vers 1980. Progressivement ce chemin a été transformé en route à deux voies, d'ailleurs très dangereuse. Ont suivi de nombreuses constructions.

Et, c'est encore heureux, ce flanc de colline est devenu le lieu privilégié de pinèdes, de chênaies, de maquis haut à arbousier et bruyère arborescente, de garrigue à chêne kermès, de maquis bas à bruyère à balais et garrigue à romarin.

La paroi Ouest du Mont Faron

Elle surplombe la vallée verdoyante de La Dardennes qui coule parfois avec violence entre le Mont Faron et le Baou des 4 Ouro. La Tour Ubac, dont l'architecture est surprenante, était complémentaire au Fort Saint Antoine (parfois appelé Fort Rouge). Cette tour surveillait la vallée de Dardennes.

Le sommet du Mont Faron

De notre Commune, nous pouvons voir que cette barre rocheuse imposante est accessible à pied au centre par le Pas de la Masc et plus à l'Ouest par le Pas de Leydet. Après 1870, la place forte de Toulon a été protégée par un ensemble de forts dont le fort Croix Faron qui domine aussi La Valette, la Caserne du Centre qui protégeait Le Pas de la Masc et la Tour Beaumont.

Ce sommet est un plateau rocailleux parsemé de pins plantés par la main de l'homme qui a dû creuser des trous (ou *potets*) dans la roche et importer de la terre.

L'adret du Mont Faron

Le sud de ce mont trapu domine la rade de Toulon qui a été longtemps « *la plus belle rade d'Europe* ».

Quelques routes stratégiques y ont été ouvertes afin d'accéder aux différents ouvrages militaires. Auparavant l'essentiel des passages étaient des sentiers de chèvres car l'accès était très difficile. Le réseau routier militaire fut complété par le service forestier pour ses besoins propres lors de travaux de reboisements.

Les reboisements du Mont Faron

Autrefois recouvert de chênes verts et de pins d'Alep, l'adret du Mont Faron était, depuis au moins 400 ans, totalement dénudé comme le démontrent :

- En 1586 un mémoire des Consuls de Toulon,
- En 1668 un rapport de Guidy, Conseiller du Roi,
- En 1707 une lettre du Maréchal de Tessé,
- En 1727 un procès-verbal d'affouage,
- En 1873 l'étude réalisée par Émile Vincent, Inspecteur des Forêts à Toulon,
- En 1892 un rapport de Madon, aussi Inspecteur des Forêts à Toulon, qui confirme l'étude d'Émile Vincent.

Les populations voisines et les chèvres (dont il reste encore des enclos en pierres sèches pour parcage) étaient les causes de cette déforestation. Seuls quelques arbres physiquement inaccessibles et de la baouco² avaient résisté.

En 1848, le conseiller municipal Pellicot attira l'attention de l'Assemblée Communale toulonnaise sur l'intérêt des travaux à entreprendre « *pour retenir l'impétuosité des eaux torrentielles et les forcer à s'infiltrer* ».

La direction des travaux fut confiée au Pharmacien de la Marine Robert, directeur de l'École de Médecine Navale de Toulon. Les chèvres furent interdites dans le Faron et les premiers reboisements furent effectués par semis à la volée de graines de pins d'Alep.

En 1860 fut publiée une loi sur les reboisements. En 1864, par décret, le Faron fut soumis au régime forestier. À partir de cette date Émile Vincent³ prit la direction des travaux de reboisements.

Les potets creusés à même la roche

Ils sont encore visibles de nos jours. Il s'agit de cubes de 1 mètre environ d'arête. La dureté de la roche exigea le forage de la plupart d'entre eux au pic, souvent même à la barre à mine et à l'explosif. Leur emplacement varie de 3 à 5 mètres dans tous les sens. La cadence moyenne atteignait de 6 à 7 potets par homme et par jour. La main-d'œuvre utilisée était peu nombreuse, mais devint à la longue expérimentée.

Aujourd'hui, nous pouvons constater que ces travaux monumentaux et spectaculaires sur la totalité de la surface Sud du Mont Faron ont été efficaces. Les reboisements ont réussi et résisté aux gels (dont 1929, 1931 et 1956) et aux différents incendies (dont 1934, 1944).

² Baouco : broussaille.

³ Emile Vincent, né et décédé à Toulon (1828-1907), était inspecteur des Eaux et Forêts.

*Cela s'est passé au Revest*⁴

Le 27 mars 1839

Le Maire à Monsieur Le Procureur du Roy à Toulon

Conformément à votre dernière lettre du 21 courant, j'ai reçu les déclarations des témoins, ainsi que celle du sieur Gueirarch, touchant la rixe et le coup de pistolet qui ont eu lieu dans le cabaret⁵ du sieur Vincent Meiffret⁶ à Tourris. Ces déclarations sont au nombre de quinze.

J'ai reçu également, conformément à votre invite fait défense au sieur Gueirarch de porter des pistolets.

Je vous adresse en conséquent les susdites déclarations par le garde champêtre de cette commune, ainsi que le pistolet du sieur Gueirarch qui m'a été remis par le sieur Vincent Meiffret lequel pistolet se tenait chargé à poudre et à balle avec capsule intacte.

Veillez recevoir Monsieur le Procureur du Roi

Le 23 décembre 1856

Le Maire du Revest à Monsieur Le Commissaire de Police au Pont-du-Las à Toulon

Monsieur Le Commissaire,

J'ai l'honneur d'adresser auprès de vous le Sieur Meiffret Joseph⁷, porteur de la présente, propriétaire d'une carrière de sable, au hameau des Olivières en cette commune, ainsi que Monsieur Grosso Luigi, Piémontais né à Battelier d'Asti âgé de 37 ans, son ouvrier mineur et sur la personne duquel une tentative d'assassinat aurait été commise vendredi dernier 19 courant vers les 5 à 6 heures du soir au quartier du Vallon en cette commune par plusieurs individus au moment où il se rendait chez le dit Meiffret son maître.

La déclaration du dit Grosso ainsi que les blessures qu'il a reçues m'ayant parues de la plus grande gravité, j'ai le devoir de vous l'adresser pour réunir vous-même sa déclaration, car il paraît d'après lui que l'un des assassins aurait reçu de sa part plusieurs coups de couteaux et qu'il le reconnaîtrait s'il le voyait.

Il paraît également d'après la déclaration du dit Meiffret Joseph qu'un nombre de Piémontais qui travaillent au domaine de Tourris en cette commune se seraient permis à son égard des menaces graves dont il vous entretiendra.

Nous avons dans ce domaine de Tourris nombre de Piémontais qui nous sont inconnus.

J'ai pensé envoyer le garde-champêtre demain mercredi, mais comme ce dernier n'est pas trop capable, je vous préviens si cela était possible de lui adjoindre un de vos agents pour l'y accompagner et pour reconnaître si tous ces étrangers sont en règle. Dans l'affirmative cet agent pourrait arriver le matin.

⁴ Recherches effectuées par Meiffret Jean en 2010

⁵ Ce cabaret était-il installé dans l'ancienne auberge « Saint Jean » de Jean Baudissaire ?

⁶ Pierre Vincent Meiffret est né le 28 août 1800 au Revest. Fils de Pierre Vincent Meiffret, cultivateur au Revest, et d'Anne Daumas. Il se marie en 1826 avec Madeleine Paulet de Tourris.

⁷ Meiffret Joseph André né en 1798. Fils de Pierre Meiffret et d'Anne Daumas. Il fut commissaire répartiteur des bois représentant les propriétaires du Revest. Il décède aux Olivières le 2 octobre 1871.

*La peste décime le Revest en 1721*⁸

Juillet 1720, Marseille subit les premiers cas de peste. Toulon installe un cordon sanitaire et verrouille le port afin d'éviter la contagion. Le lazaret de Lagoubran bloque les premiers pestiférés. Des cas sont signalés à Bandol.

Début septembre, les ballots du navire marchand « Grand Saint-Antoine » sont brûlés car cette cargaison est douteuse. On soupçonne le capitaine Chataud d'avoir vendu à Toulon des étoffes venant de son navire alors atteint par la peste.

Début octobre, Toulon recense ses premiers morts et l'épidémie va grandissante :

- Fin janvier 1721 : la quarantaine est déclarée,
- Février : cinquante morts par jour,
- Mars : cent morts par jour,
- Avril : deux cents morts par jour,
- Mai : huit cents morts par jour.

Toulon a perdu une grande partie de sa population dont ses médecins et ses boulangers. Ce sont des galériens spécialement venus de Marseille qui ont la terrible charge de transporter et d'enterrer les victimes. Eux aussi ne seront pas épargnés.

- Fin juillet, le fléau décroît. Le dernier mort toulonnais daterait du 7 septembre 1721.

Au Revest, on a comptabilisé trois cents décès pour une population de cinq cents habitants. La mort a été vraisemblablement propagée par les bugadières du Béal en lavant le linge des Toulonnais. Le consul Sauvaire, seul survivant parmi les consuls revestois, déclare officiellement la fin de la contagion le 7 novembre 1721. Il veillera néanmoins au bon fonctionnement du poste de garde du bois d'Orves afin d'y interdire la venue de tout étranger par ce passage. Il faudra attendre cinquante ans avant que la commune retrouve (presque) ses cinq cents habitants.

En l'absence de main d'œuvre, les moulins de la vallée de Dardennes cessent leurs activités : là aussi, il faudra de nombreuses années avant que l'activité économique retrouve son niveau d'avant 1720.

⁸ Sources : 1720-1721 : la peste ravage Toulon par Michel Vergé-Franceschi - 2007 - Edition : Presses universitaires de Rennes.

Provence

par Philippe Chabaneix⁹



Le Revest-les-Eaux en Provence par Émile Roché

Dans ce domaine où vous rêviez
Quand vous étiez petite fille,
Voyez entre les oliviers,
La mer, là-bas, qui brille,

Et, de tous vos espoirs trahis
Laisant la troupe moribonde,
Dites-vous bien que nul pays
Ne m'est si cher au monde.

⁹ Sources : « *La rose et l'asphodèle* » par Philippe Chabaneix. Avec une étude de Robert Houdelot – Imprimerie Nicolas – 1964 – Tiré à petit nombre pour les amis de l'auteur et de sa poésie.